



MAIRIE
05460 ABRIES
Tél. : 04 92 46 71 03
Fax : 04 92 46 83 70
mairie.abries@wanadoo.fr
<http://mairie.abries.free.fr>



COMMUNE D'ABRIES
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/12/2017
Publication : 18/12/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS

Séance du 11 décembre 2017

OBJET : Autorisation au Maire à déposer des demandes de subvention pour l'achat d'un engin polyvalent

N° d'ordre : 20171211 - 11

Nombre de conseillers en exercice : 11

Par suite d'une convocation en date du 6 décembre 2017, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie d'ABRIÈS le 11 décembre 2017 à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Jacques BONNARDEL, Maire en exercice.

Etaient présents : Jacques BONNARDEL, Philippe DI MARCO, Cristel FRANCESCHI, Emmanuel MIEGGE, Magali GARNIER, Francis PIN, Martine GROPELLIER, Christian ANDRES, Olivier BACQUART

Etaient absents : Robert BOURCIER (pouvoir à Emmanuel MIEGGE), Eric DUCHENNE (pouvoir à Cristel FRANCESCHI)

Secrétaire de séance : Emmanuel MIEGGE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer un dossier auprès du Conseil Département 05 et de la Région PACA afin d'obtenir une subvention pour l'achat d'un engin polyvalent qui permettra l'entretien de la voirie en toute saison.

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'un chargeur polyvalent qui, grâce aux nombreux équipements spéciaux et possibilités d'adaptation (*tels que balayeuse, étrave de déneigement, godets spéciaux, porte-fourches, fourches etc..*) peut intervenir aussi bien l'hiver que l'été.

Plan de financement prévisionnel :

DEPENSES		RECETTES	
Chargeuse sur pneus LIEBHERR Modèle L514 IV Speeder – 1663	133 562 € HT	Conseil Départemental (<i>Enveloppe Cantonale 50%</i>)	66 781 € HT
		Région PACA (<i>FRAT Fonds Régional d'Aménagement du Territoire 2018</i>)	12 000 € HT
		Commune (41%)	54 781 € HT
Montant total	133 562 € HT	Montant total	133 562 € HT

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé,

et après en avoir délibéré par 10 voix pour,

APPROUVE l'exposé du Maire

APPROUVE le plan de financement prévisionnel

AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental et de la Région PACA.

Ainsi fait et délibéré en séance, le 11 décembre 2017.

Le Maire
Jacques BONNARDEL

Certifiée exécutoire

par transmission en sous-préfecture le : 18 décembre 2017

